

Conditions générales de prestations de services Microsit Welcom

Création d'un site internet

ETABLISSEMENT DE NOS PRIX ET ACCEPTATION

1.1 - Acceptation de notre devis : L'acceptation des offres de Microsit Welcom (le vendeur) Le Client (l'acheteur) ou son mandataire implique l'adhésion aux conditions générales de vente (C.G.V.) ci-dessous. La commande est effective à la date de réception des exemplaires « Cahier des charges et offre commerciale » dûment acceptés par le Client. Une lettre de commande faisant référence à ces deux documents peut être acceptée. L'envoi par télécopie ou par messagerie Internet n'est pas accepté pour toute confirmation de commande. La commande n'est valable que si ces imprimés sont dûment datés et acceptés (signature exigée).

1.2 - Application et opposabilité des conditions générales de vente : Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées au Client lors de l'établissement du devis afin de lui permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces C.G.V. à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par le vendeur et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir contre les C.G.V. Toute condition contraire posée par le Client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes C.G.V. ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

1.3 - Modification de la commande : Toute modification ou résolution de commande demandée par le Client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit 15 jours maximum après la date de commande, ou à défaut la date d'établissement du devis.

2 - CREATION DE SITE INTERNET

2.1 – mission de création de site Internet : En passant sa commande, l'acheteur confie au vendeur une mission de création de site Internet. Cette mission consiste notamment à mettre en ligne des informations (photos, textes ou données) exclusivement fournies au vendeur par le Client. Le vendeur ne pourra pas être tenu responsable des différentes infos, photos, dessins, textes, données inclus dans le site Internet de son Client. Le vendeur devra contrôler dans le site, au moment de sa livraison, les éléments auxquels sont attachés des droits d'auteurs ou droits voisins, gérés par une société de perception et de répartition des droits. Les éventuels frais afférents à ces droits seront pris en charge par le vendeur.

2.2 – Hébergement du site Internet : L'hébergement du site Internet du Client ne fait pas partie du contrat le liant au vendeur. En conséquence de quoi, le Client est seul responsable du choix de l'hébergeur de son site Internet. Le Client est tenu de communiquer au vendeur les codes d'accès à son répertoire distant ouvert chez son hébergeur afin de permettre au vendeur de transférer les éléments du site Internet lors de la mise en ligne de celui-ci. Les coûts de télécommunications afférents au transfert du site Internet vers l'hébergeur resteront à la charge du vendeur.

2.3 – Connaissance de l'Internet : La formation du Client à l'utilisation de l'Internet ne fait pas partie de la mission du vendeur. En conséquence de quoi, le Client déclare bien connaître l'Internet, ses caractéristiques et ses limites, et cela, avant la mise en ligne de son site, et reconnaît : [qu'il a effectué les études nécessaires quant à l'aptitude du Service d'Hébergement qu'il a choisi et de la ligne qu'il utilise à répondre à ses besoins], [que les transmissions de données sur Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses, qui sont parfois saturés à certaines heures de la journée, ralentissant (voire empêchant) l'accès à tout site Internet, y compris celui du Client], [que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels, et qu'ainsi la communication de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement, de toute information à caractère sensible est effectuée par le Client à ses risques et périls], [que certaines des données circulant sur Internet peuvent être l'objet d'une appropriation privative au titre d'une législation sur la propriété intellectuelle et que c'est ainsi sous sa seule responsabilité qu'il interroge, consulte, stocke les données accessibles sur Internet], [qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels sur l'équipement de la contamination par des virus comme de tentatives d'intrusion dans son système informatique par des tiers via le Service d'Hébergement qu'il a choisi], [que la communauté des utilisateurs d'Internet a développé un code de conduite que le Client déclare bien connaître, dont la violation peut avoir pour effet d'exclure le contrevenant de l'accès à un, plusieurs ou de la totalité des services d'information, sans que le vendeur ne puisse être tenu responsable de ce fait], [que l'équipement connecté à l'hébergeur est sous l'entière

responsabilité du Client et qu'en conséquence le vendeur n'est en rien responsable de tous dommages pouvant survenir à ces équipements du fait de leur connexion].

En conséquence de ce qui précède, et en parfaite connaissance des caractéristiques du Service d'Hébergement et d'Internet, le Client renonce à engager la responsabilité du vendeur, et dégage le vendeur de toute responsabilité en rapport avec un ou plusieurs des faits ou événements mentionnés ci-dessus. En outre, la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté, notamment dans le cas d'interruption des réseaux d'accès ou accessibles par le Service d'Hébergement dont le vendeur n'a ni la maîtrise, ni la responsabilité, ou de la défaillance du matériel de réception ou de la ligne du Client, perte de données ou de tout préjudice.

De même que le vendeur ne consent aucune garantie, expresse, implicite, légale ou autre, et exclut en particulier toutes garanties implicites ou expresses concernant notamment l'aptitude du Service d'Hébergement à répondre aux attentes ou aux besoins particuliers du Client.

2.4 – Mise en ligne du site : Avant la mise en ligne du site Internet, le vendeur permet au Client de visualiser la maquette de son site sur une adresse Internet (URL) « cachée ». Cette maquette sera disponible et visible sur Internet à l'adresse indiquée ci-dessus pendant 8 jours. Les éventuelles modifications devront donc être notifiées par tous moyens par l'acheteur au vendeur pendant cette période. Le cas échéant, le vendeur s'engage auprès de l'acheteur à réaliser ces modifications (dans les limites des clauses et prestations définies aux conditions particulières du contrat) dans un délai maximum de 8 jours. Avant la mise en ligne du site sur Internet, le client devra retourner au vendeur d'une part l'autorisation de mise en ligne dûment acceptée et, d'autre part, le règlement intégral du site sur présentation de la facture.

3 – REFERENCEMENT DU SITE

3.1 – Objet du référencement : Par les présentes conditions générales, le vendeur propose au Client qui l'accepte, d'accomplir, en leur lieu et place, les démarches nécessaires à l'inscription d'un site Internet déterminé auprès de moteurs de recherche et annuaires - exclusivement gratuits - dont la liste exhaustive est mentionnée dans les conditions particulières du contrat (DEVIS).

Le contrat prévoit une seule campagne de référencement (on entend par campagne de référencement, l'inscription unique de l'URL du site du Client à chaque moteur et annuaire listés dans les conditions particulières du contrat). Par conséquent, si le Client souhaite renouveler cette prestation de référencement, celle-ci fera l'objet d'un avenant en plus-value par rapport au prix convenu aux conditions particulières du contrat.

3.2 - Obligations du vendeur : Le vendeur s'engage à accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des Moteurs de recherche et Annuaires listés aux conditions particulières du contrat afin d'obtenir le référencement du site choisi. Néanmoins, Le vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment la liste ci-dessus mentionnée en raison de la réalisation de l'un des événements suivants : disparition d'un des moteurs de recherche ou annuaires, perte de notoriété de l'un d'entre eux, création d'un nouveau moteur de recherche ou annuaire, ou tout autre événement, quel qu'il soit, et en raison duquel le vendeur jugerait souverainement opportun de modifier ladite liste. Le vendeur pourra également refuser le référencement des sites dont elle jugerait le contenu illicite, contraire aux lois, règlements, aux présentes conditions générales ou aux principes déontologiques défendus par Le vendeur. Le vendeur s'engage à accomplir dans les meilleurs délais les démarches qui lui incombent auprès des outils de recherche. Mais en raison de la tâche particulière qui incombe au vendeur, celui-ci ne pourra être tenu pour responsable d'un retard dans l'exécution de cette obligation. L'obligation du vendeur s'analyse en une obligation de moyen et non de résultat. Les outils de recherche restent libres de déterminer le choix d'un référencement. En aucun cas le vendeur ne pourra être tenu pour responsable du refus par un Moteur de recherche ou Annuaire de référencer le site choisi par le Client. De même le vendeur ne garantit en aucune manière le maintien pendant une certaine durée du référencement auprès des différents outils de recherche et ne pourra être tenu pour responsable de la suppression du référencement par un ou plusieurs moteurs de recherche ou Annuaires.

Le Référencement auprès des différents Outils de recherche peut nécessiter plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour certains d'entre eux. En conséquence, le Client ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable du retard pris par tout ou partie d'entre eux pour référencer le site choisi.

Les outils de recherche restent libres de déterminer le positionnement qu'ils souhaitent attribuer à chaque site en fonction de divers éléments tels que les textes, pages, métatags, titres ou URL. Le vendeur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'un mauvais positionnement, d'un positionnement éloigné des premières pages de recherche ou d'un déclassement d'un site par rapport à une position d'origine. Le Client pourra faire choix d'insérer sur son site des liens hypertextes renvoyant à d'autres pages de son site. Dans cette hypothèse, le vendeur décline toute responsabilité quant à l'éventuelle indexation opérée par les outils de recherche en suivant les liens du Client de telle sorte à ce que le site soit référencé sous l'adresse perso.fournisseur.fr/votreprertoire plutôt que sous l'adresse www.nomdedomaine.com

4 – DELAIS

4.1 – Délai de réalisation d'un site Internet : Le délai de réalisation du site Internet commandé par l'acheteur est en principe de 2 mois après la date de notification de la commande. Ce délai peut être augmenté du délai de mise à disposition des codes d'accès au répertoire distant du Client chez son hébergeur. Ce délai vaut pour les

dites dits « vitrine » sans gestion de base de données et sans intégration dans le site d'une plate-forme de «commerce électronique ». Dans ces deux derniers cas, le délai de réalisation du site est en principe de trois mois à partir de la même date ci-dessus. Ce délai peut être également augmenté du délai de mise à disposition des codes d'accès au répertoire distant du Client chez son hébergeur, et, le cas échéant augmenté du délai de traitement du dossier du Client par les organismes concernés en cas d'option « commerce électronique ».

Les dépassements de délai de réalisation du site pour des raisons indépendantes du fournisseur ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, ni à retenue et ni à une annulation de commande. Toutefois, si deux mois après la date indicative de réalisation du site (ou un mois après une mise en demeure restant infructueuse) le site n'a pas été livré, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure la vente pourra, alors, être résolue à la demande de l'une ou l'autre partie, L'acquéreur pourra obtenir restitution de son acompte à l'exclusion de toute autre indemnité et/ou dommages et intérêts. Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer : La guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents. Le vendeur tiendra l'acheteur au courant, en temps opportun, des évènements ci-dessus énumérés. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur, quelle qu'en soit la cause.

4.2 – Délai de réalisation d'un suivi de site : Le suivi de site est réalisé selon un planning précisé aux conditions particulières du contrat (le planning de réalisation du suivi de site est joint en annexe).

5 – CONDITIONS DE REGLEMENT

5.1 – Règlement du site Internet et des suivis de sites (maintenance) : Tous nos prix sont payables à l'adresse indiquée sur nos factures conformément aux conditions suivantes :

- 50% par chèque à la commande
- Le solde par chèque à la mise en ligne du site

Les factures seront payables par chèque sur présentation de facture, au comptant et sans escompte.

6 - FIN DU CONTRAT

Les clauses du contrat relatives à la réalisation du site Internet prendront fin le jour de la mise en ligne effective du site du Client sur le réseau Internet.

Les clauses du contrat relatives à la lisibilité et à la maintenance du site, ainsi qu'aux licences d'exploitation engagent le vendeur pour 1 an avec possibilité de reconduction expresse dans la limite de 5 ans.

7 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

Tout différend pouvant s'élever relativement à l'exécution ou à l'interprétation des présentes sera soumis aux Tribunaux compétents de Nevers.

Avenant Conditions générales de prestations de services Microsit Welcom

Hébergement : Microsit Welcom peut assurer une prestation d'hébergement, indépendante ou non de la création d'un site Internet, Microsit Welcom dispose de son propre serveur dédié, localisé en région Parisienne, chez l'un des fournisseurs d'accès (FAI) les plus connus. Microsit Welcom dispose ainsi d'un monitoring et d'une connectivité 24/24, 7j/7. Microsit Welcom peut également recourir à un service tiers, proposé par l'un de ses partenaires ou sous-traitants, afin d'effectuer la prestation d'hébergement. Microsit Welcom pourra sélectionner le mode d'hébergement ou sous-traitant le plus approprié, d'un point de vue technique, fonctionnel ou financier. La prestation d'hébergement est fournie par Microsit Welcom au client, Microsit Welcom a une obligation de moyen pour assurer la bonne exécution de cette prestation.

Noms de domaine : Microsit Welcom peut assurer une prestation de gestion et d'entretien de nom de domaine. Microsit Welcom peut également recourir à un service tiers, proposé par l'un de ses partenaires ou sous-traitants, afin d'effectuer cette prestation. Microsit Welcom pourra sélectionner le mode de gestion et d'entretien le plus approprié, d'un point de vue technique, fonctionnel ou financier.

Messagerie : Microsit Welcom peut assurer une prestation de fourniture d'emails, directement liés au nom de domaine. Microsit Welcom peut également recourir à un service tiers, proposé par l'un de ses partenaires ou sous-traitants, afin d'effectuer cette prestation. Microsit Welcom pourra sélectionner le mode de gestion et d'entretien le des emails le plus approprié, d'un point de vue technique, fonctionnel ou financier. Le nombre de comptes POP et/ou redirections (ALIAS) n'est pas connu d'avance par Microsit Welcom qui peut acheter ceux-ci par lots auprès de sous-traitants.